

Les joutes oratoires

Les classes de 2^{nde} 2 et de 2^{nde} 5 se sont affrontées au cours d'un concours d'éloquence oratoire, point d'aboutissement d'un travail annuel portant sur la maîtrise des compétences de l'oral.

Ce travail a constitué le fil rouge pédagogique de ces classes à travers les différents objets d'étude abordés au cours de l'année. Dès le mois d'octobre, l'étude de l'affaire Calas et des plaidoyers de Voltaire en faveur de la tolérance (cf. *Traité sur la tolérance*) a permis une première approche de l'éloquence judiciaire, ainsi que des formes du plaidoyer et du réquisitoire. L'éloquence judiciaire a par ailleurs été mise en jeu à travers le procès de divers personnages de roman (sources : Philippe Claudel, *Les Ames grises* ; Guy de Maupassant, *Une vie*) aux mois de janvier et de février. La notion d'éloquence et les différentes formes qu'elle peut prendre ont également été étudiées à travers l'analyse des discours oratoires antiques au mois d'avril.

Une grille de critères d'évaluation de l'oral a été élaborée par les élèves au fur et à mesure de l'année jusqu'à l'élaboration d'une charte en vue des joutes oratoires. En liaison avec l'accompagnement personnalisé et avec le programme d'histoire-géographie, les élèves ont lu et restitué oralement de grands discours historiques qui ont marqué notre civilisation. La prise de parole devant un auditoire a également été travaillée par le biais d'exposés et de travaux de groupes (présentation de héros antiques et médiévaux ; analyses d'œuvres d'art).

Les joutes oratoires qui se sont déroulées le jeudi 31 mai en salle de conférence constituent le point d'aboutissement de ce travail préparatoire. Trois groupes – qui ont travaillé sur trois textes sources différents (Guy de Maupassant, « Le trou » ; Victor Hugo, *Claude Gueux* ; Guy de Maupassant, « Rosalie Prudent ») - se sont affrontés sous formes de réquisitoires et de plaidoyers. Etaient évalués aussi bien l'argumentation et les moyens de persuasion que la prestation orale elle-même. Des prix ont été offerts aux élèves sélectionnés par leurs camarades pour représenter leur groupe et leur classe.

L'investissement des élèves, leur motivation et leur appropriation du projet des joutes oratoires ont fait de ce premier concours interclasses un succès qui invite à le reconduire, sous une forme ou une autre, les années suivantes.

Un projet très semblable a été mené avec les classes de 2^{nde} 3 et 2^{nde} 8 avec pour triple objectif d'écrire un discours, de savoir argumenter et de travailler les compétences d'expression à l'oral. Au sein de chaque classe, dans le cadre de l'étude du texte argumentatif, les élèves ont étudié des discours d'auteurs et d'époques différentes afin d'arriver eux-mêmes à écrire un discours argumentatif (plaidoyer ou réquisitoire) qu'ils ont appris par cœur, appris à dire dans le cadre d'une joute oratoire avec un groupe de jurés qui ont évalué la pertinence du discours prononcé.